

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à 18 h 00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président..

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Thomas BIETRY, Jean-Marc BULET, Yves CARPENTIER, Jonathan CERAUDO, Catherine CLAYEUX, Isabelle COINTOT, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Caroline ERNST, Laurence ESPINOSA, Jean-Louis FLEURY, Vincent FREARD, Philippe GARNIER, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Emmanuelle PY, Christian RAYOT, Claudia RERAT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Kristina STOJANOVIC, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER **membres titulaires.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH, François BRUEY et Peggy HOUDELAT-LECOMTE.

**Avaient donné pouvoir :** Anissa BRIKH à Céline HAMADI et Peggy HOUDELAT-LECOMTE à Thomas BIETRY,

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 3 avril 2026	Le 3 avril 2026	En exercice	50
		Présents	47
		Votants	49

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Cyprien SCHIGAND est désigné.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

**2026-03-21 Représentant de la CCST au sein de l'ADN FC (Agence de Développement Nord Franche-Comté)**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

Organismes extérieurs	Domaines de compétences	Représentants de la CCST
ADN FC	- Implantation et développement d'entreprises - Création d'entreprises industrielles et innovantes - Animation du Cluster des Technologies Innovantes de la Santé - Recherche d'immobilier et de foncier d'entreprise - Recherche de financements - Promotion du Nord Franche-Comté	1 représentant

Le représentant de la CCST rendra compte des débats et décisions prises au sein de l'ADN FC au moins deux fois par an au Conseil communautaire.

**Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **De ne pas procéder aux désignations par le biais d'un scrutin secret,**
- **De nommer Christian RAYOT représentant de la CCST au sein de l'ADN FC**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.	<b>Le Président,</b> <b>Le Président</b> <b>Christian RAYOT</b>	
Et publication ou notification le <b>MERCREDI 22 AVR. 2026</b>		
Le Président, <b>Le Président</b> <b>Christian RAYOT</b>		